

REGLEMENT INTERIEUR

UniVerSoi est une Association loi 1901. Les cours sont dispensés dans des salles prêtées par la municipalité de Pontoise. Ils peuvent aussi avoir lieu dans des salles louées par UniVerSoi.

L'utilisation des salles est soumise à leur capacité d'accueil, ce qui peut, pour des raisons de sécurité, impliquer une limitation du nombre d'adhérents dans les cours.

L'adhésion

- L'adhésion à l'Association UniVerSoi est obligatoire pour pouvoir participer aux cours réguliers. Les ateliers ponctuels peuvent être ouverts aux non-adhérents.
- **Le bulletin d'inscription** doit être correctement et lisiblement rempli et signé. L'adresse mail est indispensable pour recevoir les informations liées aux cours (modifications ou reports) ainsi que les informations sur les ateliers/stages organisés par UniVerSoi.

La cotisation

- Pour participer aux cours hebdomadaires ou bimensuels, les adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.
- **Toute année commencée est due dans sa totalité**, sauf cas de force majeure dûment justifié entraînant l'arrêt définitif de la participation aux cours.

Les cours (pas de cours pendant les vacances scolaires de la zone C)

- L'âge minimum requis est de 16 ans pour participer aux activités proposées par UniVerSoi.
- Les élèves sont invités à prévenir leur professeur de toute absence.
- Lors du trajet aller et retour des participants pour se rendre aux cours ou aux ateliers ainsi que lors de l'absence d'un professeur, les personnes bénévoles de l'Association UniVerSoi ne sont en aucun cas responsables des adhérents. La responsabilité des professeurs et des intervenants ne s'exerce que lorsque les élèves sont dans les locaux du cours ou de l'atelier à l'heure de celui-ci et s'il a bien lieu.
- L'accès aux salles de cours est exclusivement réservé aux participants. Aucune autre personne ne pourra y pénétrer (enfants, parents, amis, animaux) sauf accord du professeur.
- Afin de permettre aux cours de commencer à l'heure, l'élève doit arriver 5 mn avant le début de la séance.
- Prévoir une tenue confortable : éviter les pantalons serrés, les collants, les chaussures quel qu'elles soient ; préférer les joggings, leggings, pulls pouvant être enlevés ou rajoutés, les chaussettes.
- Afin de permettre une bonne concentration et pour le confort de tous, nous vous demandons d'éteindre les téléphones avant la séance : pas de vibreur non plus

- En cas d'arrivée en retard (porte fermée), avant d'entrer, enlever le maximum possible de vêtements afin de faire le moins de gestes possibles une fois dans la salle et donc de respecter le silence.
- UniVerSoi n'est pas responsable des vols commis sur les lieux des cours, stages et ateliers.
- Toute victime d'un accident pendant l'un des cours doit en aviser immédiatement le professeur qui fera une déclaration d'accident auprès du Président du bureau, et devra leur remettre sous 48 H un certificat médical descriptif pour permettre une éventuelle prise en charge par l'assurance.
- En cas d'accident grave, il est fait appel automatiquement au SAMU ou aux pompiers. L'accidenté est conduit à l'hôpital de Pontoise.

UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

- L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (organisation des cours, propositions d'ateliers/stages, ...). Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.
- Ces informations seront conservées dans l'historique des adhésions et pourront servir à vous informer des activités de l'association même après la fin de votre adhésion.
- Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non-autorisés.
- Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce que de droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : info@universoi.org ou un courrier à l'adresse de l'association.

Assemblée générale

- Une assemblée générale de l'Association UniVerSoi a lieu tous les ans au cours du 1er trimestre ou du 2^{ème} trimestre de la saison et pour laquelle chaque adhérent reçoit une convocation. Est éligible au conseil d'administration tout membre actif majeur ayant adhéré à l'association depuis au moins 1 an et à jour de ses cotisations.
- Est électeur tout membre actif à jour de ses cotisations.

Statuts et règlement intérieur

- TOUT ADHERENT EST TENU DE RESPECTER CE REGLEMENT.

Le non-respect des consignes du règlement intérieur pourrait entraîner une radiation décidée par le bureau de l'Association.